



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE :

Pam Musson
Directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes
d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
Division de l'apprentissage des jeunes enfants
Ministère de l'Éducation

DATE :

le 12 mai 2011

OBJET :

Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin
d'enfants – 2^e année de mise en œuvre (2011-2012)
Financement au titre des Programmes d'éducation - Autres

Je vous écris pour donner suite à la note de service *2011: B4 du 31 mars 2011 - Financement pour 2011-2012 en plus des Subventions pour les besoins des élèves*, afin de vous offrir quelques nouvelles précisions sur le financement de la deuxième année de mise en œuvre (2011-2012) du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.

En 2011-2012, près de 50 000 enfants âgés de quatre et de cinq ans, soit environ 20 pour cent des élèves fréquentant la maternelle et le jardin d'enfants, seront inscrits au programme à temps plein, qui sera offert dans toutes les écoles élémentaires à compter de 2014. Vous trouverez ci-joint les places allouées par les divers conseils scolaires (voir l'Annexe 1), comme il en avait déjà été question dans la note de service *2010: EL 3 – Programme d'apprentissage des jeunes enfants – Planification pour 2011-2012 (Année 2)*.

À l'instar de la formule suivie pour la première année de mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, en 2011-2012, tous les élèves suivant ce programme continueront à être financés pour une demi-journée par l'intermédiaire des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) (veuillez vous reporter à la note de service *2011: B3 – Financement de l'éducation pour 2011-2012*). La demi-journée restante continuera pour sa part à être financée à même le paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres.

Pour l'année scolaire 2011-2012, le Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants sera financé en fonction d'un montant repère par élève s'élevant à 3 988,62 \$ pour les conseils publics de langue anglaise, et à 4 023,86 \$ pour tous les autres conseils. Ces montants sont calculés pour les divers volets des SBE et comprennent des sommes pour parer aux coûts supplémentaires attribuables à la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, dont le personnel enseignant, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPE), les activités scolaires et d'autres coûts, tels le personnel auxiliaire et le matériel.

Ils englobent également l'Allocation pour l'éducation de l'enfance en difficulté fondée sur l'effectif et l'Allocation au titre du volet Expertise comportementale. L'Annexe 2 décrit dans tous les détails les divers montants repères par élève.

Veillez retenir que les allocations pour le volet Besoins élevés (VBE) et la somme liée à l'équipement personnalisé (SEP), qui varieront d'un conseil à l'autre et qui sont accordées pour la deuxième demi-journée de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein dans le cadre des programmes et services destinés à l'enfance en difficulté continueront d'être versées à même le paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres. Les conseils admissibles recevront en outre une Allocation pour les conseils éloignés et ruraux, analogue à la SBE de 2011-2012.

Comme pour la première année de mise en œuvre, une fois que les conseils auront présenté leurs prévisions budgétaires révisées en décembre 2011, les conseils admissibles auront droit à un financement supplémentaire en reconnaissance des qualifications et de l'expérience du personnel enseignant, d'une part, et des EPE, d'autre part.

Les conseils scolaires peuvent s'attendre à recevoir leur entente de paiement de transfert destiné aux Programmes d'éducation – Autres pour 2011-2012 dès le mois de juin. L'entente décrira le calendrier des paiements et les dates où les conseils devront rendre compte de leurs activités liées à la maternelle et au jardin d'enfants à temps plein. Pour toute question ou précision à propos de cette note de service, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente ou l'agent d'éducation de la Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui est la personne-ressource affectée à votre conseil.

Nous vous savons gré du leadership et de l'engagement dont vous faites invariablement preuve à l'égard du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants. L'année promet d'être stimulante et c'est avec enthousiasme que nous poursuivrons nos travaux.



Pam Musson, directrice
Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
Division de l'apprentissage des jeunes enfants
Ministère de l'Éducation

c.c. : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint, Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et secondaire
Jim Grieve, sous-ministre adjoint, Division de l'apprentissage des jeunes enfants

**Bureaux régionaux du ministère de l'Éducation et agentes et agents d'éducation de
la Direction de la mise en œuvre des programmes d'apprentissage et de garde des
jeunes enfants**

Bureau régional de Barrie

Ana Marie Prokopich (conseils de langue anglaise)

20, ch. Bell Farm, unité 9

Barrie (Ontario) L4M 6E4

Téléphone : 705-725-7260

Télec. : 705-725-7635

Bureau régional de London

Rod Peturson (conseils de langue anglaise)

217, rue York, bureau 207

London (Ontario) N6A 5P9

Téléphone : 519-870-2187

Télec. : 519-667-9769

Bureau régional d'Ottawa

Jacques Torjman (conseils de langue française et anglaise)

1580, ch. Merivale, bureau 504

Nepean (Ontario) K2G 4B5

Téléphone : 613-225-9210 poste 136

Télec. : 613-225-2881

Bureau régional de Sudbury

Renée Brouillette (conseils de langue française et anglaise)

199, rue Larch, bureau 1103

Sudbury (Ontario) P3E 5P9

Téléphone : 705-564-7281

Télec. : 705-564-4233

Bureau régional de Thunder Bay

Heather Exley (conseils de langue anglaise)

615, rue James Sud, 1^{er} étage

Thunder Bay (Ontario) P7E 6P6

Téléphone : 807-474-2981

Télec. : 807-474-2999

Bureau régional de Toronto et sa région

Dolores Cascone (conseils de langue anglaise)

3300, rue Bloor Ouest

Sun Life Financial Centre, bureau 3610 – Tour
du Centre

Toronto (Ontario) M8X 2X3

Téléphone : 416-325-6870

Télec. : 416-325-4153

Zineb Sebbane (conseils de langue française)

900, rue Bay

Édifice Mowat, 24^e étage

Toronto (Ontario) M7A 1L2

Téléphone : 416-325-8870

Télec. : 416-314-7836
